



Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÈPAL)
144, rue Saint-Joseph, Joliette (Québec) J6E 5C4
Tél. : 450.752.4700 / Téléc. 450.760.3586
Courriel : info@mepal.net

Joliette, le 5 avril 2016

AVIS DE CONVOCATION

Chers groupes membres du MÈPAL,

C'est avec grand plaisir que l'équipe du Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière vous convoque à une assemblée générale d'information et de consultation le jeudi 28 avril 2016, à compter de 13 h.

Assemblée générale d'information et de consultation

Jeudi 28 avril 2016, 13 h 00

Salle Maxime (Jolodium)

12 Rue du Richelieu, N.-D.-P, QC, J6E 7J9

L'assemblée générale d'information et de consultation sera l'occasion de faire le point sur l'avancement du plan d'action depuis le mois d'octobre. Nous profiterons également de cette assemblée pour nous positionner sur plusieurs enjeux pour lesquels nous serons consultés à l'assemblée générale annuelle du MÈPACQ en juin prochain.

Suite à notre assemblée générale de consultation et d'information, en fin d'après-midi, un buffet sera servi sur place (**une contribution de 13 \$ par personne est demandée pour couvrir une partie des frais du buffet afin de favoriser la présence des membres au Cabaret engagé M'ÉPA La tête dans l'sable**). Il s'agit d'un événement bénéfique pour amasser des fonds afin de poursuivre les luttes sociales du MÈPAL tout en s'amusant et en faisant connaître les organismes du regroupement. À cet effet, nous vous rappelons qu'en tant qu'organismes membres du MÈPAL, vous êtes invités à tenir un kiosque de promotion en début de soirée.

Vous trouverez ci-joint :

- ✓ L'ordre du jour de l'assemblée générale d'information et de consultation
- ✓ Le formulaire de délégation pour le-la représentantE de votre organisme
- ✓ Les informations relatives à la soirée du *Cabaret engagé* et l'affiche pour annoncer le *Cabaret engagé* (si vous le souhaitez !)

Suivront par courriel le document de préparation à l'AG présenté par le comité ÉPA et luttes sociales. De plus, si vous avez des propositions que vous souhaitez soumettre à l'assemblée, il sera possible de les inclure au document de préparation. Sinon, il sera tout de même possible de les soumettre au moment de l'assemblée.

Merci de nous confirmer votre présence d'ici le 22 avril.

D'ici là, les membres de l'équipe de travail, du C.A. et moi-même vous transmettons nos solidaires salutations.



Johanne St-Denis
Présidente du conseil d'administration